

Déclaration liminaire au CSAL du 10/01/2023 – DDFIP 01

Monsieur le Président,

Guerre sur le continent Européen, crise Covid qui se poursuit, crise énergétique, inflation, casse des retraites, etc..., curieux contexte pour vous présenter nos vœux de bonne année et de bonne santé pour 2023.

L'alliance **CFTC-CFDT** est présente alors que le Règlement Intérieur type de l'instance n'a pas encore été présenté par la DGAFP aux partenaires sociaux. Fidèles à notre esprit constructif, nous passerons sur l'astuce consistant à faire se tenir des instances sans règle du jeu, uniquement cadrées par une simple note du Secrétariat Général, afin de communiquer sur une tenue régulière des « CSAL emplois » avec les OS. Aussi, nous vous demandons de ne convoquer aucun autre CSAL avant celui mettant en place le Règlement Intérieur de l'instance.

Comme ce contexte compliqué ne suffisait pas, on nous assène de nouvelles suppressions d'emplois :

- 684 emplois à la DGFIP => - 11 emplois dans notre département

Notre contribution annuelle est proportionnellement plus forte que les années précédentes. Qu'est-ce qui le justifie ? Avons-nous fait autant de gains de productivité ? Avons-nous perdu autant de charges ?

Les remontées des services comme nos rencontres avec les collègues tendent à nous prouver le contraire. Le NRP n'a pas encore terminé sa mise en place. Les services, éprouvés par cette réforme, n'ont pas encore fini d'absorber ces bouleversements et n'ont donc pas encore pu trouver leur rythme. Malgré cela, les ponctions d'emplois se poursuivent inlassablement, comme un plan social interminable.

Les gains de productivité attendus sont toujours anticipés => 2000 ETP évalués en 2023. C'est donc sur une simple « évaluation » qu'il est décidé de réelles suppressions d'emplois. Le jour où les décideurs se rendront compte de leur erreur (à l'instar des sous-préfectures supprimées puis recréées), il faudra plusieurs années pour retrouver le niveau de compétence et d'expérience perdue. Quel gâchis.

Conséquences locales sèches : Direction -1 AFiPA + 1 IP + 1A -1C , SIP Bourg -1C, SIP Valserhône -1C, SIE St Laurent -1C, SIP Trévoux -1C, Trésorerie Ambérieu -1 IDIV, Trésorerie Meximieux -1 IDIV, Trésorerie Montrevel -1 IDIV, Trésorerie Pont d'Ain -1 IDIV, SDIF +1 IP - 4 B Géo.

Bilan rapide du plan social :

2012 = -16 emplois (- 2441 DGFIP = 0,66%)

2013 = -14 emplois (- 2062 DGFIP = 0,68%)

2014 = -13 emplois (- 2002 DGFIP = 0,65%)

2015 = -12 emplois (- 1934 DGFIP = 0,62 %)

2016 = -11 emplois (- 2111 DGFIP = 0,52 %)

2017 = -10 emplois (- 1538 DGFIP = 0,65 %)

2018 = 0 emplois (-1597 DGFIP = 0 % mais si on compte la baisse tendancielle de -7 = 0,44 %).

(jeu de chaises musicales suite au départ de la Dépense Etat, travaux RH et arrivée des RNF = une baisse tendancielle estimée à -7 emplois au vu des charges supplémentaires et des vacances)

2019 = -9 emplois (- 2090 DGFIP = 0,43 %)

2020 = -5 emplois (- 1431 DGFIP = 0,35 %)

2021 = -7 emplois (- 1792 DGFIP = 0,39 %)

2022 = -8 emplois (- 1355 DGFIP = 0,59 %)

2023 = -11 emplois (- 684 DGFIP = 1,61 %)

Total = -116 emplois (-123 emplois si l'on inclus l'impact des RNF en 2018)

Soit une perte de 15,43 % d'emplois dans nos services depuis 2012 (752 emplois au TAGERFiP 2011)

Face à ce constat, il est bien évident, Monsieur le Président, que nous allons voter CONTRE un projet de TAGERFiP qui supprime encore -11 emplois dans nos services des Finances Publiques de l'Ain.

Si à une époque, les redéploiements et ajustements, opérés par la Direction, pouvaient permettre de limiter l'impact de ces coupes dans nos services, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Après plus de 12 ans d'un plan social qui n'en finit pas, de réformes successives sur tous nos métiers et services, une informatique souvent handicapante (liste non exhaustive), la fatigue accumulée par les agents se fait clairement sentir.

Tout ceci étant en grande partie à l'origine du mal-être contribuant aux tensions constatées dans nos services.

Pour apporter une touche d'espoir à ce tableau bien terne, nous souhaitons que cette nouvelle instance contribue à trouver les voies et moyens pour ensemble avancer dans l'unique objectif d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et la qualité du service que nous rendons à nos usagers, qu'ils soient institutionnels, professionnels ou particuliers.

Merci de joindre cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Social d'Administration.

Les élus de l'alliance CFTC-CFDT de l'Ain.



STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS